

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 819

présenté par
M. Véran
-----**ARTICLE 11**

À l'alinéa 122, substituer au mot et à la référence :

« à L. 321-3 »

la référence :

« , L. 321-2 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à corriger une erreur de référence.